

## Questions d'orientation pour l'évaluation de la part variable

Les stratégies, les indicateurs et les objectifs spécifiques de la part variable du programme de financement sont conçus suivant une approche de financement basée sur les résultats ; en d'autres termes, le décaissement des fonds est subordonné à l'atteinte et à la vérification des cibles convenues au préalable pour une série d'indicateurs. Le cas échéant, 30 % au moins du financement global du GPE (financement pour la transformation du système, et/ou fonds à effet multiplicateur) doit être accordé sous forme de « part variable » ; celle-ci doit aussi comporter des stratégies et des indicateurs cadrant parfaitement avec les domaines d'intervention du programme de financement et s'inscrivant dans la théorie du changement et la chaîne de résultats du programme global.

Critères	Description des critères	Questions d'évaluation	Observations
<b>1. Pertinence des stratégies proposées</b>	<p>Les stratégies proposées pour la part variable du programme de financement doivent totalement s'aligner avec le domaine prioritaire pour la transformation du système visé par le programme, et faire partie intégrante de la théorie du changement et de la chaîne de résultats du programme.</p> <p>Les stratégies, et les indicateurs correspondants, doivent contribuer de manière adéquate à l'ambition globale du programme.</p>	<p>a. Les stratégies proposées s'alignent-elles totalement avec l'objectif visé par le programme de financement, et font-elles partie intégrante de la théorie du changement et de la chaîne de résultats du programme ?</p> <p>b. Les stratégies proposées i) contribuent-elles à l'ambition de la transformation du système (à savoir, des résultats à grande échelle, une meilleure cohérence du système) visée par le programme de financement, et ii) prennent-elles en compte le contexte spécifique à chaque pays et leurs capacités ?</p> <p>c. Si le programme inclut l'Accélérateur de l'éducation des filles, comprend-il au moins une stratégie proposée axée sur l'élimination des obstacles à l'éducation des filles ?</p>	

<p><b>2. Pertinence des indicateurs et des cibles</b></p>	<p>La mise en œuvre des stratégies proposées doit se mesurer selon les indicateurs et les cibles correspondants, que ce soit au niveau du processus, des réalisations, des résultats intermédiaires, ou des résultats finaux.</p> <p>Les indicateurs proposés doivent mesurer de manière fiable la mise en œuvre des stratégies et les progrès réalisés pour atteindre l'objectif de transformation du système visé par le programme de financement.</p> <p>Les indicateurs et les cibles proposés doivent faire preuve d'ambition et de réalisme, et être adaptés à l'utilisation d'une approche de financement basée sur les résultats.</p>	<p>a. L'ensemble des indicateurs, ou certains indicateurs spécifiques, incitent-ils / font-ils avancer la mise en œuvre et l'exécution des stratégies proposées (au niveau du processus / des réalisations) ? Ou, du fait qu'ils ciblent des objectifs précis, font-ils preuve d'ambition compte tenu du contexte<sup>i</sup> ? Les indicateurs peuvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débloquer les goulots d'étranglement des processus (concertation, processus intra-gouvernemental) ;</li> <li>- Mettre en évidence / inciter des changements essentiels institutionnels, en matière de politique ou de capacités ;</li> <li>- Inciter l'exécution des réalisations / des prestations de service prioritaires dans le cadre d'une stratégie, et/ou</li> <li>- Inciter à se concentrer sur la réalisation de résultats intermédiaires ou de cibles au niveau des résultats.</li> </ul> <p>b. Les valeurs de référence et les cibles (notamment les cibles intermédiaires, le cas échéant) sont-elles fournies ? Les cibles peuvent-elles être atteintes et vérifiées au plus tard six mois avant la clôture du programme (généralement dans un délai de 3 à 4 ans)<sup>ii</sup> ?</p>	
---	---	---	--

<p><b>3. Fiabilité des moyens de vérification</b></p>	<p>Le processus et les moyens de vérification de l'atteinte des résultats sont décrits en détail, et sont à la fois appropriés et fiables.</p>	<p>a. Le processus de vérification des résultats est-il décrit en détail, précis et fiable ? Le cas échéant, y a-t-il un processus de vérification indépendant ou par une tierce partie qui soit intégré et clairement décrit ?</p> <p>b. Les rôles et les responsabilités de vérification et de validation des résultats sont-ils clairement définis ? Les groupes locaux des partenaires de l'éducation sont-ils impliqués dans le processus de validation <sup>iii</sup> ?</p> <p>c. Y a-t-il un budget adéquat pour effectuer la vérification ?</p>	
<p><b>4. Tarification et décaissement</b></p>	<p>La tarification des indicateurs est claire et raisonnable et les règles de décaissement sont claires.</p> <p>Les mécanismes de décaissement sont clairement décrits et semblent adéquats.</p>	<p>a. Le montant du financement lié à chaque indicateur et à chaque cible (jalon) est-il précis ?</p> <p>b. Les règles de décaissement sont-elles claires pour chaque indicateur et chaque objectif ? Par exemple, le décaissement est-il autorisé, qu'il soit partiel ou évolutif ? Les règles, sont-elles raisonnables ?</p> <p>c. Les montants (tarification) alloués respectivement aux indicateurs et aux objectifs sont-ils raisonnables<sup>iv</sup> ?</p> <p>d. Le mécanisme de financement au sein duquel sera effectué le décaissement de la part variable<sup>v</sup>, ainsi que, le cas échéant, les modalités de mise en œuvre, sont-ils clairement décrits ? (Par exemple, une fois les conditions de décaissement remplies, comment les fonds sont-ils distribués et utilisés ?)</p>	

---

<sup>i</sup> **Orientations sur le financement basé sur les résultats à l'échelle du programme.** Réfléchissez aux acteurs qui reçoivent des incitations. Veuillez vous référer aux directives relatives aux financements pour la transformation du système du GPE ainsi qu'aux ressources citées ci-dessous pour plus d'information sur les bonnes pratiques de financement basé sur les résultats, dans le cadre du modèle du GPE. Par exemple, l'utilisation d'une approche de financement basée sur les résultats pour soutenir la construction d'une école pourrait être inappropriée dans un contexte où il n'y a pas de capital disponible. À l'inverse, il a été démontré que le financement basé sur les résultats encourage les efforts faits pour améliorer les prestations de services (mise en œuvre de stratégies pour réduire l'incidence d'enfants non-scolarisés, améliorer le taux de rétention des filles), et favorise le dialogue / les changements sur les politiques éducatives (par exemple, la validation / la mise en œuvre initiale du déploiement d'enseignants et des stratégies de gestion). Autres références : Lee, L. J. D., et O. Medina. *Results-Based Financing in Education : Learning from What Works*. Washington, D.C. : World Bank Group (2019). Voir aussi, *An Early Stage Review of Country Program Designs and Implementation Experiences with GPE's Variable Part Financing Mechanism (2015 - 2019)*, GPE (2020). Catherine Dom, Alasdair Fraser, John Patch, Joseph Holden (2021), *Results-Based Financing in the Education Sector : Country-Level Analysis*. Final Synthesis Report Submitted to the REACH Program at the World Bank by Mokoro Ltd.

<sup>ii</sup> Si la part variable est décaissée sous la forme d'appui budgétaire, de fonds communs, ou dans le cadre d'un programme de dépenses éligibles, une certaine souplesse serait justifiée.

<sup>iii</sup> La **vérification** est ici considérée comme une *évaluation technique* visant à déterminer si les résultats ont été atteints, tandis que la **validation** est le *processus* qui permet d'accepter la vérification de la réalisation des résultats.

<sup>iv</sup> Plusieurs facteurs peuvent influencer la tarification des indicateurs : i) la prise en compte du coût des activités / des réalisations nécessaires pour atteindre le résultat, ii) l'importance du résultat / de l'effet de levier, par exemple, dans quelle mesure l'indicateur représente-t-il la réalisation d'un résultat d'une importance capitale dans le contexte du pays, et pour lequel le montant du financement est considéré comme une incitation adéquate, iii) la répartition des risques, par exemple, pour l'allocation de financements étalée sur plusieurs jalons en vue d'encourager des progrès réguliers / de réduire les risques liés aux décaissements. D'autres facteurs peuvent également influencer sur la tarification des indicateurs, notamment sur la valeur perçue des jalons ciblés pour créer la voie qui permettra d'atteindre les indicateurs tout au long de la chaîne de résultats.

<sup>v</sup> La part variable du financement peut être décaissée sous la forme d'appui budgétaire sectoriel, de fonds communs, ou dans le cadre du programme de financement pour la transformation du système.